



*SPECIALEMENT POUR LES ABONNES AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC DXC ESF !*

## NUMERO XXVIII

Bonjour,

Dans ce numéro, nous faisons un tour sur l'actualité sociale, complété par quelques informations pratiques.

### EVALUATION FY20



En 2019 vous avez déjà été informé par un communiqué intersyndical du 1<sup>er</sup> février 2019, que le TGI d'Evry a prononcé l'annulation du nouveau système d'évaluation des salariés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. Le TGI ayant rendu ce jugement exécutoire, c'est-à-dire qu'il s'applique quoi qu'il arrive, y compris pendant la période d'appel.

Le verdict du TGI est simple et clair, il déclare illicite le **système d'évaluation dans sa globalité** mais la **CFTC** constate que la Direction continue de l'interpréter différemment par contournement en retirant les « valeurs 'CLEAR' » aux seuls salariés ESF.

De ce différent, la procédure judiciaire se poursuit en Appel et une plaidoirie est planifiée le 6 février 2020.

## La recommandation CFTC pour cette fin d'évaluation FY20 :

Acceptez les invitations et participez activement aux entretiens dès lors qu'il est question de parler de votre situation professionnelle, de votre évolution, de formations adaptées à votre situation et aux évolutions attendues, etc.

Lorsque votre manager voudra aborder l'évaluation proprement dite, et notamment votre notation, vous pouvez lui dire quelque chose comme :

*« Le système d'évaluation n'existe plus. Je ne peux être évalué alors que le Tribunal de Grande Instance d'Evry a statué le 28 janvier 2019 en annulant – avec clause exécutoire – le dispositif d'évaluation de ESF ».*

La **CFTC** demande à la Direction de discuter avec les OSR d'un nouveau système d'évaluation, de le présenter aux instances représentatives puis aux salariés avant une mise en œuvre pour **FY21**. La **CFTC** souhaite voir intégrer une attribution de primes et d'augmentations associée à un système d'évaluation pertinent, avec un budget et une méthode clairement définie.

Il s'agit du thème principal des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) qui, force est de constater, ne se tiennent plus chez Enterprise Services France.

Vos spécialistes CFTC ESF sur le sujet : Jean-Louis Turlier, Pascal de Filippis

## JOB ARCHITECTURE

Un message des ressources humaines du 13 décembre vous a annoncé la mise à jour de la Job Architecture. Dans Workday seule votre **fonction** a été modifiée, il s'agit d'une combinaison du futur Level DXC (correspondance ci-dessous) et de la Job Fonction (nature du poste occupé)

Job Level (numeric)	DXC Support Job Level	HPE Support Career Level	DXC Prof (IC) Job Level	HPE Prof (IC) Career Level	DXC Mgmt Job Level	HPE Mgmt Career Level
Level 1	Assistant	Base	----	----	----	----
Level 2	Senior Assistant	Primary Core	----	----	----	----
Level 3	Associate	Senior	Associate Professional	Entry	----	----
Level 4	Senior Associate	Advanced	Professional	Intermediate	----	----
Level 5	----	----	Senior Professional	Specialist	Supervisor	Supervisor I Supervisor II
Level 6	----	----	Advisor	Expert Master	Manager	Manager I Manager II
Level 7	----	----	Principal	Strategist Fellow	Senior Manager	Director I – II
Level 8	----	----	Senior Principal		Director	Director III VP I - II
Level 9	----	----			VP	VP III - IV
Level 10	----	----	----	----	SVP EVP	SVP
Level 11	----	----	----	----	CEO	----

Exemple de Fonction : Senior Professional      Service Delivery Coordinator  
Job Level DXC      Job function

Cette nouvelle fonction doit correspondre à votre poste occupé, malheureusement pour s'y retrouver le référentiel des Job fonctions n'est ni présenté ni mis à disposition des salariés.

La **CFTC** attend de la Direction que les salariés soient informés de l'ensemble du référentiel de cette Job Architecture DXC qui s'arrête aujourd'hui aux Familles.

Avec la future nomenclature DXC, certains Level HPE seraient regroupés, cela pose la question sur la reconnaissance de la position actuelle des salariés d'ESF et des responsabilités qu'ils assument.

La **CFTC** attend également des discussions en NAO sur ces problématiques de Level et sur les différentes correspondances de la Job architecture avec les coefficients conventionnels, avec des grilles salariales s'appuyant sur de réelles études de marché et avec une nouvelle cartographie des emplois GPEC. Les salariés ont besoin d'avoir une vision complète du référentiel métier de l'entreprise permettant de se positionner et de se projeter dans une évolution de carrière professionnelle.

Vos spécialistes CFTC ESF sur le sujet : Jean-Louis Turlier, Martine Driguez, Aimé Endjimbrèze

## CALENDRIER SOCIAL

# Calendrier social



Instance	Date	Lieu
CSE	21 & 22 janvier	Les Ulis
Commission SSCT Rhône-Alpes	28-janv	Villefontaine
Commission de suivi RCC	29-janv	Par skype
Représentants de proximité	03-févr	Par skype
Commission SSCT IDF/Province	06-févr	Nanterre
CSE + sujets CSSCT	18, 19 & 20 février	Villefontaine

**TOUS UNIQUES,  
TOUS UNIS !**

Equipe **CFTC**  
de la 3e République

**Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !**

**Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !**

Renseignements : [contact.esf@cftcdxc.fr](mailto:contact.esf@cftcdxc.fr)



**Vos élus**

**Titulaires**



Sandrine Lavabre



Jérôme Juillet



Sylvie Mabilie



Aimé Endjimbreze



Martine Driguez



Abderrahman Choukoud



Caroline Dumont



Jean-Luc Thiaw-Wing-Kai

**Suppléants**



Cécile Blanc



Dragan Stojanovic



Sandrine Lepretre



Pascal de Filippis



Brigitte Tricot-Censier



Denis de Miras



Julie Hor



Alain Philoreau

**Pouvoir s'opposer  
toujours proposer**

La CFTC est **100%** à votre service !

[contact.esf@cftcdxc.fr](mailto:contact.esf@cftcdxc.fr) <http://www.cftcdxc.fr/>

Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : le Blog !

Interlocuteurs : <http://www.cftcdxc.fr/>

Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés  
aux communications de la CFTC et contents de l'être !

Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail  
qui ne reçoivent pas nos messages pour qu'ils s'abonnent et profitent  
à leur tour de nos informations pratiques.

Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,  
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.